

Qu'en est-il de la deuxième langue étrangère aux lycées danois ? Un aperçu de la situation du français à travers les statistiques

Elisabeth Lauridsen
Aalborg



Synergies Pays Scandinaves n° 4 - 2009
pp. 67-78

Résumé: Cet article présente les résultats d'un rapport sur la situation de la deuxième langue étrangère aux lycées danois. À partir des statistiques du ministère de l'Éducation, différentes répartitions démontrent une diminution du nombre d'élèves en allemand, une hausse d'élèves en français et un nombre croissant d'élèves qui rejettent la deuxième langue étrangère. Les statistiques révèlent également un développement inquiétant dans l'accessibilité du français dans les écoles élémentaires. À long terme, ce développement causera une inégalité géographique des compétences en langues étrangères.

Mots-clés: Deuxième langue étrangère, allemand, français, rejet, statistiques, lycée, inégalité.

Abstract: This article presents results from a report on the situation of second foreign language in elementary schools in Denmark. On the basis of statistics from the Ministry of Education, various distributions show a reduction of the number of pupils in German, an increase in the number of pupils in French, and a growing number of pupils rejecting the second foreign language. Statistics also reveal a worrying development in the availability of French in elementary schools. This development will in the long term cause a geographically inequality in foreign language competences.

Key words: Second foreign language, German, French, rejection, statistics, elementary school, inequality.

1. Introduction

Dans l'année scolaire 2009-2010, une école en Jutland de Nord (Lycée de Sindal) établira pour la première fois une classe de 7^{ème} année avec comme deuxième langue étrangère le français (Journal « Nordjyske », 2009).¹

Les élèves qui choisissent le français à l'école élémentaire peuvent continuer leurs études de français au lycée au niveau continué. Cependant, selon une

étude du ministère de l'Éducation (Christoffersen, 2009), 9,8 % des lycées n'offrent pas un programme d'étude de français continué même si les écoles d'où proviennent essentiellement leurs candidats et candidates proposent le français. Les élèves en français de l'école de Sindal ne sont pas donc pas assurés des études continuées en français si jamais ils choisissent d'aller au lycée.

Un lycée fionien a vu le nombre d'applications augmenter. Une analyse des choix d'orientation d'études révèle que le programme Mathématique-Physique est le plus populaire, tandis que l'Anglais et une autre langue étrangère au niveau continué est le moins populaire. Pour ce qui est de la deuxième langue étrangère, l'allemand est le plus populaire, et le français continué le moins populaire (Journal « Fyns Stiftstidende » 2009).

Du côté des employeurs, une grande étude du syndicat patronal danois, DI, en 2007 conclut que presque 4 % des entreprises ont perdu des ordres, tandis que 8 % ont renoncé aux nouvelles approches commerciales à cause d'une manque de compétences en langues étrangères dans leurs entreprises (Fjord et al. 2007). Un chef de direction dit carrément qu'un danois à part le Danois et l'anglais doit être capable de parler une à deux autres langues à part le danois et l'anglais (Stærmosé. 2008).

Depuis 2002, le système scolaire danois est en pleine réforme. Ceci s'applique pour la place des langues étrangères comme pour le contenu de l'enseignement à l'école élémentaire et au lycée.

Ce développement n'a jusqu'à présent pas été bénéfique pour les langues étrangères autres que l'anglais, ce qui, entre autres, a provoqué un débat publique dont les débatteurs sont pratiquement en concordance pour annoncer la mort de l'allemand et du français du niveau primaire jusqu'au niveau universitaire.

Mais quelle est la situation réelle de la deuxième langue étrangère et plus spécifiquement du français aux écoles élémentaires ? C'est à cette question que vous propose de répondre l'article présent.

Les résultats présentés sont tirés d'un rapport sur la situation des deuxièmes langues étrangères aux écoles élémentaires danoises (Lauridsen 2008). À partir des statistique, cet article vous propose de dresser un bilan de la deuxième langue étrangère, avec un accent sur le français, à fin de répondre aux questions suivantes:

1. Combien d'élèves y-a-t-il en allemand et en français au Danemark ?
2. Quel est la répartition des élèves de français au niveau de sexe ?
3. Y-a-t-il des différences régionales dans la répartition ?
4. Qu'en est-il de la répartition dans les 5 plus grandes villes du Danemark ?

Finalement, comme le démontre l'exemple du lycée de Sindal, le français n'est pas offert dans toutes les écoles. Mais combien d'écoles offrent effectivement le français ? Y-a-t-il eu une diminution au cours des années ?

Il est important de connaître les réponses à ces questions, parce qu'une fois qu'on a identifié le nombre d'élèves, leurs sexe et d'où ils viennent, on pourra agir en conséquence.

2. La situation des langues étrangères dans le système d'éducation

Comme déjà mentionné, depuis 2002 il y a eu plusieurs réformes et ajustements dans le système scolaire, ceci pour les écoles élémentaires aussi bien que pour les lycées. Les réformes ont changés à la fois la place des langues étrangères et le contenu de l'enseignement.

1.1. L'école élémentaire

En 2002, le Parlement a adopté l'Accord de l'école élémentaire et du lycée. Selon cet accord, l'école participe à créer des valeurs communes, la compréhension et une tolérance mutuelle (Ministère de l'Éducation, 2002). De plus, l'internationalisation croissante demande des compétences en langues étrangères accrues, particulièrement l'anglais, il est donc nécessaire de renforcer l'enseignement en langues étrangères (Ibid.). Par loi, il est convenu que l'enseignement de l'anglais est commencé déjà en 3^{ème} classe.² En même temps, le conseil municipal (responsable de la gestion des écoles) peut approuver des expériences d'enseignement de l'allemand et/ou du français de la 6^{ème} classe (Ibid.) au lieu de la 7^{ème} classe. Le conseil municipal est obligé de proposer l'allemand, tandis que c'est une option facultative de proposer le français.

Comme une partie de l'internationalisation, les programmes d'études des différentes disciplines ainsi que les directives d'enseignement supposent que la dimension internationale fait partie de l'organisation (Ministère de l'Éducation 2004).

Les élèves de l'école élémentaire et du lycée peuvent choisir parmi les langues étrangères suivantes :

- Anglais : Obligatoire avec examen de la 3^{ème} classe (c.à.d. à 9 ans).
- L'allemand : Offert de la 6^{ème} ou de la 7^{ème} classe (c.à.d. à 12 ou 13 ans)
- Le français : Offert de la 6^{ème} ou de la 7^{ème} classe.
- Allemand/le français : Discipline optionnelle³ avec examen.
- Espagnol/langues d'immigrés : Discipline optionnelle sans examen.

2.2. Le lycée

En 2004 le Parlement a adopté la réforme des lycées. Cette réforme insiste sur un renforcement du champ professionnel, de la progression et d'une intensification de l'interaction entre les disciplines au lycée. Une structure commune est appliqués entre les études collégiales générale et commerciales (Ministère de l'Éducation, 2003, p. 1). Pour que les différents propositions de programmes au lycée apparaissent égales, il faut que les demandes d'admission soient égales, et que les examens d'admission soient au même niveau en danois, mathématique, physique-chimie (biologie), anglais et une 2^{ème} langue étrangère (Ministère de l'Éducation 2003, p. 3).

La structure même des études a également changé. Désormais, les élèves commencent avec des études de base d'une durée de 6 mois, après suit une spécialisation d'une durée de 2,5 ans. Obligatoire pour les élèves du lycée général et commercial est entre autres l'anglais et une deuxième langue étrangère.⁴ Tout élève au lycée général a au moins deux langues étrangères. La deuxième langue étrangère est soit au niveau continué (l'allemand ou le français) du lycée au niveau B, soit une langue débutante niveau A (le plus souvent le russe, l'espagnol ou l'italien).⁵

Selon la réforme, le contenu de toutes les disciplines doit être renouvelé pour accentuer un approfondissement et une coopération entre les disciplines. La dimension internationale des études est accentuée en intégrant un aspect international dans l'enseignement. Les élèves obtiennent ainsi des compétences à fin de pouvoir agir dans un monde globalisé.

Au lycée les élèves ont le choix entre les niveaux suivants dans les langues étrangères :

- Langue continuée : allemand, français.
- Langue débutante : allemand, français, italien, espagnol, russe.
- Autres langues au niveau débutant : arabe, japonais, chinois, turc.

En 2008 une nouvelle loi a été adoptée qui apporte des ajustements à la réforme. Une loi qui renforce davantage les sciences naturelles ainsi que les langues étrangères, pour faciliter aux élèves au lycée général le choix de trois langues par être exempté d'une matière en science naturelle de niveau B (Ministère de l'Éducation, 2008).

En avril 2009, de nouveaux ajustements à la réforme ont été adoptés. Selon ces ajustements, les élèves au lycée général avec trois langues étrangères la discipline sciences naturelles peut être remplacée avec mathématique niveau B. Tandis que les élèves avec quatre langues étrangères peuvent être exemptés de sciences naturelles (Ministère de l'Éducation 2009).

2.3. La situation actuelle

Les réformes à l'école élémentaire et au lycée posent des problèmes pour les langues étrangères. Il est clair que politiquement l'accent est mis sur l'internationalisation avec comme point de départ l'anglais.

Pour ce qui est des écoles élémentaires, les municipalités sont obligées d'offrir l'allemand, tandis que le français est optionnel. De leur côté, les élèves du lycée sont obligés d'avoir une deuxième langue étrangère s'ils veulent continuer leurs études au lycée.

Au lycée général, les élèves ont tous deux langues étrangères. Une conséquence de la réforme c'est que le nombre d'élèves avec trois langues étrangères a diminué de 40% à 6 % (Østergaard 2006). Reste à voir si le dernier ajustement de la réforme rendra plus facile pour les élèves de choisir une spécialisation de langues étrangères. De plus, même les élèves qui ont choisi le français au

lycée n'ont pas de garantie de pouvoir continuer ces études au lycée, parce que 9,8 % des lycées (généraux et commerciaux) ne proposent pas le français, malgré que les écoles d'où proviennent essentiellement les candidats proposent effectivement le français (Christoffersen 2009).

3. Résultats : La situation actuelle à travers les statistiques

Les parties suivantes présenteront des diagrammes et des tableaux de distribution de fréquences qui montrent les différentes répartitions du nombre des élèves en allemand et français.⁶ Différentes variables seront analysés à fin de mieux identifier les répartitions.

3.1. Répartition à l'échelon national

Tableau 1 et Diagramme 1 montre la répartition de la deuxième langue étrangère des années 2000 à 2007 au niveau national.⁷ On remarque d'abord une troisième catégorie « autre ». Cette catégorie a surgit lorsque les nombres d'élèves en français et en allemand ne concordaient pas. Il s'agit des élèves qui rejettent les langues étrangères.⁸

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Allemand	82,94%	80,75%	80,41%	80,10%	79,92%	79,39%	78,73%	78,12%
Français	7,80%	8,77%	9,17%	9,01%	9,58%	9,55%	9,96%	10,45%
Autre	9,26%	10,48%	10,42%	10,90%	10,50%	11,06%	11,32%	11,43%

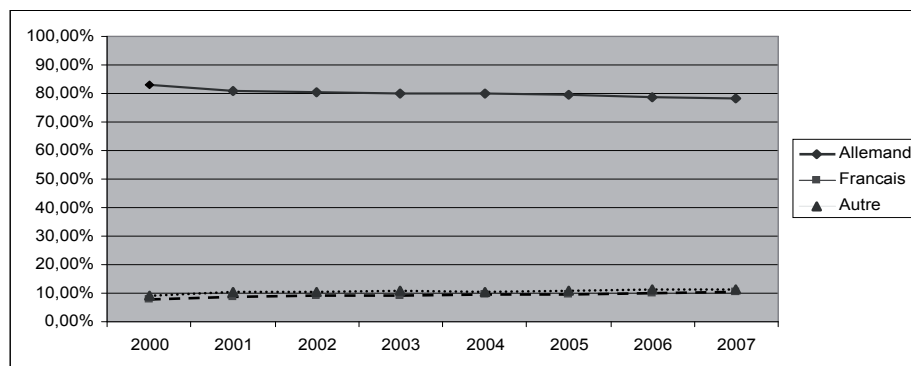


Tableau 1 + Diagramme 1 : Nombre d'élèves en 2^{ème} langue étrangère, échelon national de 2000 à 2007 (%)

Il est très clair que l'allemand depuis (au moins) 2000 a la plus grande partie des élèves avec plus de 80 %, tandis que moins de 8% ont choisi le français. Depuis 2000 (et probablement bien avant) le français a une modeste participation. Le développement de 2000 à 2007 montre une diminution d'élèves en allemand, tandis que le nombre d'élèves en français est en hausse, ainsi que le nombre d'élèves qui rejettent les langues étrangères.

3.2. Répartition par sexe

A fin d'identifier de plus près cette tendance de la hausse en français suit une présentation de la répartition du français en sexe et le développement de 2000 à 2007. On voit une prépondérance de filles qui choisissent le français, ce qui d'ailleurs aussi est le cas pour l'allemand, tandis qu'il s'agit d'une nette majorité de garçons qui rejettent les langues étrangères.

Année								
Sexe	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Garçons	6,01%	7,12%	7,63%	7,52%	7,81%	7,80%	8,38%	8,65%
Filles	9,61%	10,43%	10,71%	10,53%	11,36%	11,33%	11,57%	12,26%

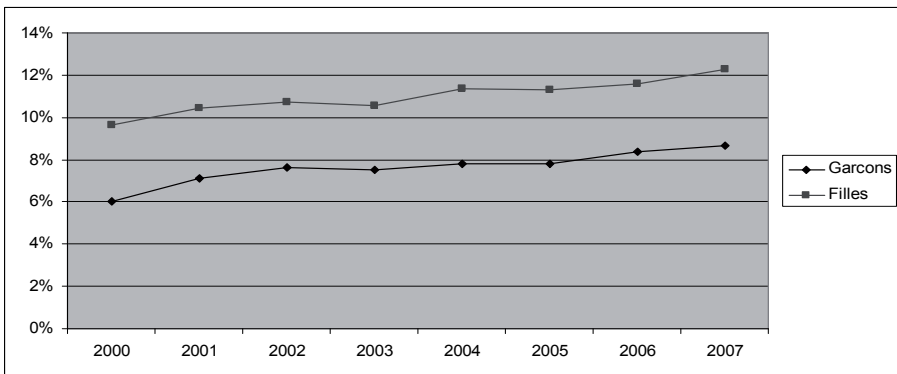


Tableau 2 + Diagramme 2: Nombre de garçons et de filles en français, échelon national de 2000 à 2007 (%)

Le développement de 2000 à 2007 démontre que la hausse est égale parmi les deux sexes. Il n'y a donc pas ici d'explication de la hausse en nombre d'élèves en français.

3.3. Répartition régionale

Puisqu'on a déjà établi que la part de l'allemand est bien plus grande que celle du français, le diagramme suivant ne présentera que les résultats du français. Premièrement un aperçu de la situation actuelle en 2007 puis suit la répartition en 2006, afin de démontrer un développement éventuel dans les régions.

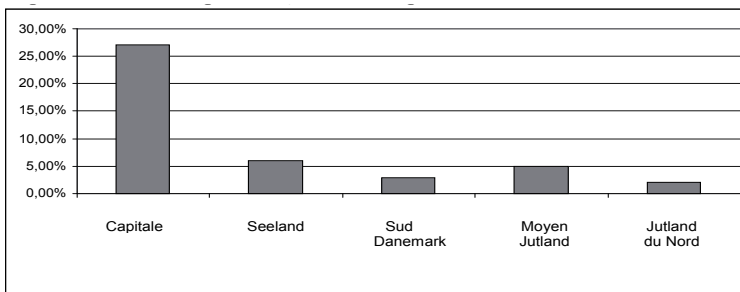


Diagramme 3 : Répartition du français dans les régions, 2007 (%)

Le diagramme 3 démontre clairement qu'une très grande majorité, soit plus de 26 % des élèves de la région de la Capitale (qui inclut Copenhague et ses environs) choisissent le français. C'est-à-dire que plus d'un quart des élèves dans cette région ont choisi le français. Le plus on s'éloigne de la région de la Capitale, plus la part du français diminue. En fait, on voit une diminution de 20 % juste en dehors de Copenhague, et jusqu'à 2 % dans la région du Sud du Danemark. Dans la région de Moyen Jutland, il y a une légère hausse à 4 %, une explication pourrait être que c'est dans cette région qu'on trouve la deuxième ville du Danemark, Århus.

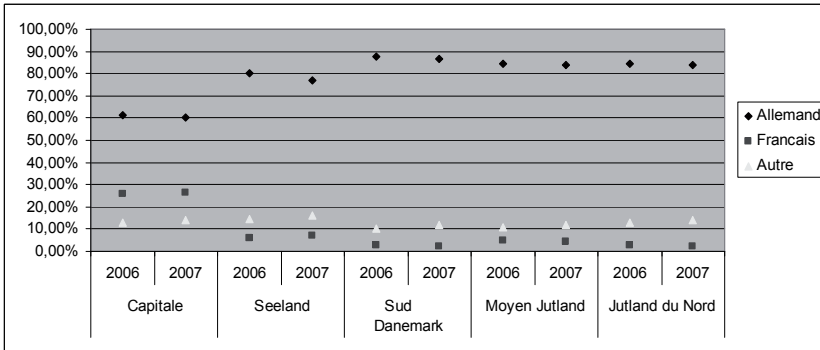


Diagramme 4 : Evolution des langues étrangères dans les régions, 2006 à 2007 (%)

Le diagramme 4 présente le développement des trois catégories dans la période 2000 à 2007. On voit que l'allemand a diminué dans toutes les régions et surtout dans la région Seeland. La catégorie des élèves qui rejettent les langues étrangères a augmenté dans toutes les régions, mais surtout dans les régions du Danemark Sud et de Seeland. Le français a surtout augmenté dans la région Seeland, la région de la Capitale étant presque au même niveau, tandis qu'il y a en fait une diminution dans les autres régions.

3.4. Répartition par municipalités

Bien que la situation du très grand nombre d'élèves en français dans la région de la Capitale soit intéressante, c'est surtout les fluctuations démontrées dans la région Seeland dans toutes les catégories qui attire l'attention. Le prochain diagramme identifie plus précisément où ces fluctuations sont survenues.

Le diagramme 5 montre que la hausse en français est survenue malgré deux municipalités sans élèves en français. Dans une municipalité (Solrød) un quart des élèves ont choisi le français. Comparé à l'année précédente, le français a augmenté dans 7 des 17 municipalités, et dans deux d'entre elles de 0 %.⁹ Particulièrement 5 municipalités (Faxe, Greve, Slagelse, Solrød et Vordingborg) ont connu de grandes fluctuations avec une diminution importante en allemand, une hausse en français et dans la catégorie autre. Des études plus poussées sont nécessaires pour avoir une explication à ce phénomène.

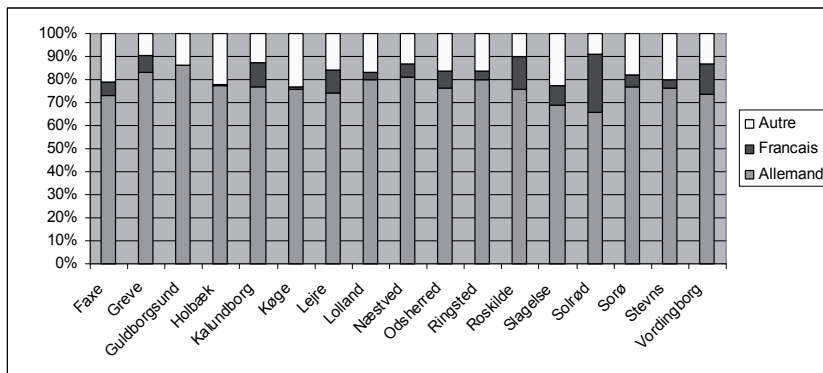


Diagramme 5 : Répartition des élèves en langues étrangères dans les municipalités de la région de Seeland, 2007 (%)

3.5. Répartition des grandes villes

La situation dans les cinq plus grandes villes diffère de leurs régions respectives.¹⁰ La part des élèves en allemand est plus faible dans les grandes villes, tandis que la part des élèves en français et dans la catégorie autre est plus élevée, sauf pour le français à Esbjerg. Les pourcentages au tableau 3 révèlent qu'il y en fait plus de 15 % d'élèves en français à Århus, mais juste 0,29 % à Esbjerg.

La différence entre les régions s'applique également dans le développement de l'année précédente. Comme au niveau national, le nombre d'élèves en allemand a diminué à Copenhague, à Århus et à Odense, tandis qu'il a augmenté à Aalborg et à Esbjerg. Comme au niveau national, le nombre d'élèves en français a augmenté à Hovedstadsområdet. Cependant, il a également augmenté à Århus et à Odense contrairement au résultat de leurs régions respectives. La répartition de la catégorie des élèves qui rejettent la deuxième langue étrangère a montré une hausse dans toutes les régions, ce qui est également le cas pour trois des grandes villes. Cependant, à Aalborg et à Esbjerg il y a eu une diminution.

	Copenhague	Århus	Odense	Aalborg	Esbjerg
Allemand	56,40%	71,95%	81,45%	79,55%	84,31%
Français	29,41%	15,39%	5,72%	6,07%	0,29%
Autre	14,19%	12,65%	12,83%	14,38%	15,41%

Tableau 3 : Elèves en langues étrangères dans les 5 plus grandes villes, 2007 (%)

3.6. Le nombre d'écoles qui offrent le français

Comme mentionné au début de cet article, il n'est pas toujours possible pour les élèves de choisir le français. La Diagramme 7 montre le pourcentage des écoles ayant des élèves qui ont reçu une note en neuvième classe dans la période de 2000 à 2007.

Qu'en est-il de la deuxième langue étrangère aux lycées danois ?
Un aperçu de la situation du français à travers les statistiques

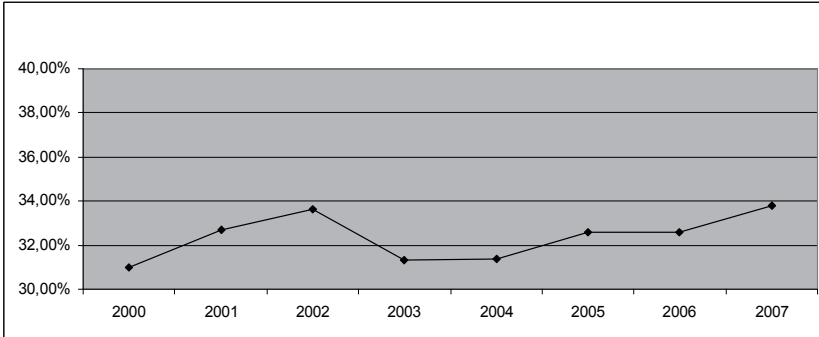


Diagramme 6 : Ecoles ayant des élèves qui ont reçu une note en français en 9^{ème} classe, échelon national, 2000 à 2007 (%)

Le diagramme montre une hausse nette de 2000 à 2002, puis une diminution marquante après l'adoption de l'accord de l'école élémentaire et du lycée, qui oblige les municipalités à offrir l'allemand tandis qu'il est optionnel d'offrir le français. En 2003 le nombre augmente pour s'établir un peu au-dessus du niveau de 2002. Il y a donc eu une hausse comme l'a démontré aussi les répartitions des élèves.

Une répartition géographique montre très clairement que la hausse est survenue dans les régions de la Capitale et de Seeland en concordance avec les répartitions du nombre d'élèves, une hausse de respectivement plus de 7 % et plus de 5 %, donc une hausse considérable.

Dans les trois autres régions il y a eu une diminution du nombre d'écoles, surtout dans la région de Jutland du Nord.

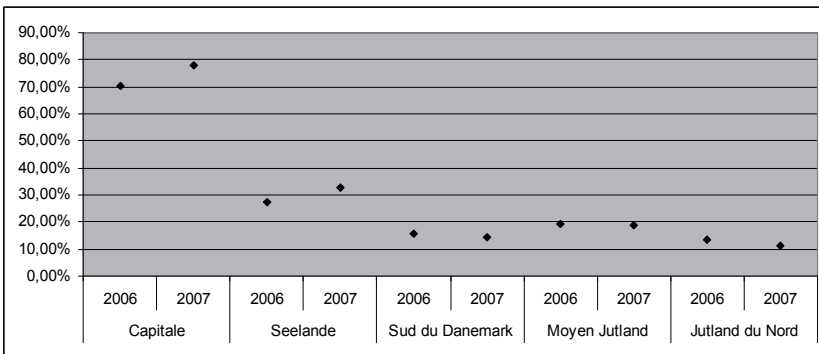


Diagramme 7 : Ecoles dont les élèves ont reçu une note de connaissance du français en 9^{ème} classe, répartition régionale, 2006 à 2007 (%)

Malgré les 6 % des élèves en français à Aalborg, il est devenu plus difficile de trouver une école qui offre le français dans la région du Jutland du Nord.

4. Conclusion

Les statistiques présentées ici révèlent quelques problèmes à propos de la deuxième langue étrangère au lycée :

- La langue la plus grande en nombre (l'allemand) diminue au niveau national.
- La langue la plus petite en nombre (le français) connaît une petite hausse au niveau national.
- Une troisième catégorie, celle qui rejette la deuxième langue étrangère (Autre) est plus grande en nombre que le français et elle est en hausse au niveau national.

En ce qui concerne l'accessibilité du français, près de 80 % des écoles dans la région de la Capitale offrent le français, tandis qu'il s'agit d'environ 10 % seulement dans la région de Nordjylland. Ce n'est pas sans raison que le directeur de l'école de Sindal est fier de pouvoir établir une classe de français. Entre parenthèses, on pourra ajouter que pour continuer leurs études de français, les élèves devront probablement aller au lycée de Hjørring et non celui de Frederikshavn qui pourtant est le plus proche.

Le nombre grandissant d'élèves qui ne choisissent pas de deuxième langue étrangère est alarmant, dans un monde où les besoins de langues étrangères augmentent. Il faudra davantage d'études afin de déterminer ce que deviennent ces élèves dans le système d'éducation.

La répartition inégale de l'accessibilité du français est inquiétante, car la conséquence d'une telle situation est une déviation des compétences linguistiques au pays, ce qui à long terme pourrait nuire à l'exportation des produits danois ainsi qu'à la coopération internationale qui devient de plus en plus importante. Des études le montrent, des directeurs d'entreprises le disent, l'anglais est nécessaire mais ne suffit pas comme langue étrangère.

La réforme du lycée a paralysé la deuxième (et la troisième) langue étrangère, reste à voir les effets des derniers ajustements. Sans aucun doute, l'accord de l'école élémentaire et du lycée pose de sérieux problèmes pour la deuxième langue étrangère. Cependant, les solutions doivent venir d'ailleurs. Si l'on veut véritablement que les Danois aient des compétences en langues étrangères, d'autres priorités sont nécessaires pour changer ce développement à l'endroit où toute éducation commence, voire à l'école élémentaire et au lycée.

Notes

- ¹ Dans cet article, le terme danois « folkeskole » est traduit par « école élémentaire ».
- ² Avant 2002, l'enseignement de l'anglais commençait en 5^{ème} classe.
- ³ Les élèves peuvent ne pas choisir une deuxième langue.
- ⁴ Les élèves du lycée technique ont l'anglais ainsi que des éléments linguistiques et communicatifs dans les disciplines de technologie, de science politique et de sciences naturelles.
- ⁵ Le niveau A signifie trois ans d'études de la matière au lycée, le niveau B deux ans, le niveau C un an.
- ⁶ Les données utilisées dans cet article sont tirées de la base de données du ministère de l'Éducation. Ces données sont recensées dans deux groupes différents dans différentes catégories: de 2000 à 2006 et 2007. Note de connaissance de 9^{ème} classe est la seule catégorie identique pour les deux groupes et alors celle choisie pour cette étude. Cependant, cette catégorie rend impossible une distinction entre le français comme discipline en 7^{ème} classe et discipline optionnelle en 8^{ème} classe. Ceux qui désirent en savoir davantage sur la méthodologie de cette étude pourront s'adresser à l'auteur de l'article ou lire le rapport disponible à l'adresse www.tysknet.dk
- ⁷ Les années 2000 à 2008 sont celles disponibles dans la base de données du ministère de l'Éducation.
- ⁸ Il serait intéressant d'examiner ce que deviennent ces élèves. Est-ce qu'ils étudient une 2^{ème} langue étrangère plus tard? Ou s'agit-il d'une augmentation d'élèves qui ne vont faire des études collégiales ?
- ⁹ Il s'agit des municipalités de Greve et de Stevns. Les statistiques ont toutes été converti en nouvelles municipalités, et la fusion des municipalité de 2007 n'a donc pas d'effet sur le résultat.
- ¹⁰ Selon Danmarks Statistik Copenhague, Århus, Odense, Aalborg et Esbjerg constituent les 5 plus grandes villes au Danemark.

Références

Christoffersen, T. 2009. *Undersøgelse vedrørende fortsætterfransk*. Ministère de l'Éducation, Département des études collégiales.

Danmarks Statistik. 2007. "Nyt fra Danmarks Statistik. Emnegruppe: Befolkning og valg. Byggesørelse 1. januar 2007", dans Danmarks Statistik, vol. 415. Disponible au www.dst.dk

Erhvervsbladet.dk. 2008. "Her er de mest populære fremmedsprog", dans *Erhvervsbladet.dk*, 27/3.

Fjord, M., Balslev, M., Nielsen, M. 2007. *Mere end sprog*. Dansk Industri.

Lauridsen, E. 2008. *Andet fremmedsprog i folkeskolen. Del 1: Hvad siger tallene?* Disponible au www.tysknet.dk

Ministère de l'Éducation (Undervisningsministeriet) 2009. *Aftale mellem Regeringen (Venstre, og Det Konservative Folkeparti), Dansk Folkeparti, Socialdemokraterne, Det Radikale Venstre og Socialistisk Folkeparti om ændringer af reformen af de gymnasiale uddannelser*. Disponible au http://www.uvm.dk/-/media/Files/Udd/Gym/PDF09/090403_forligstekst_gymnasireform.ashx

Ministère de l'Éducation (Undervisningsministeriet) 2008. *Samlet oversigt over justeringer af gymnasireformen*.

Disponible au: [http://www.Ministère de l'Éducation.dk/08/justeringer.htm?menuid=6410%20](http://www.Ministère%20de%20l'Éducation.dk/08/justeringer.htm?menuid=6410%20)

Ministère de l'Éducation (Undervisningsministeriet). 2004. *Styrket internationalisering af uddannelserne - Redegørelse til Folketinget*. Disponible au <http://pub.uvm.dk/2004/internationalisering/kap02.html>

Ministère de l'Éducation (Undervisningsministeriet). 2003. *Aftale af 28. maj 2003 mellem Regeringen (Venstre og Det Konservative Folkeparti) og Socialdemokraterne, Dansk Folkeparti, Socialistisk Folkeparti, Det Radikale Venstre og Kristeligt Folkeparti om reform af de gymnasiale uddannelser*. Disponible au: http://www.folketinget.dk/Samling/20031/lovforslag_fremsaettelse/L35.htm

Ministère de l'Éducation (Undervisningsministeriet). 2002. *Bredt forlig om fornyelse af folkeskolen*. Disponible au : <http://www.uvm.dk/Uddannelse/Folkeskolen/Om%20folkeskolen/Nyheder/Folkeskolen/Udd/Folke/2002/Nov/021118%20Bredt%20forlig%20om%20fornyelse%20af%20folkeskolen.aspx>

Nielsen, T. 2009. "Fransk-klasse i Sindal oprettes", dans *Nordjyske Stiftstidende*, 29/3.

Stærmose, B. 2008. "Erhvervslivet efterlyser sprogkompetencer", dans *Sproglæreren* v. 2.

Søndersø, S. 2009. "Gymnasium igen populært", dans *Fyns Stiftstidende*, 25/3.

Østergaard, F. 2006. "Henvendelse fra Fransklærerforeningen". 4 juin. Disponible au <http://www.folketinget.dk/samling/20051/almdel/UDU/Bilag/407/287857.pdf>